



MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE
CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MONTAGNE
1 route de Tronchine – BP 51
74230 Thônes
Tel : 04 50 02 00 79 – fax : 04 50 02 05 11
www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr



Les stages ski

Vous rentrez dans une formation en alternance, cela signifie que vous passerez autant de temps à l'école et en milieu socio-professionnel. Le stage fait donc partie intégrante de la formation. Afin que ces expériences professionnelles se déroulent bien et quelles soient valorisées voici quelques informations importantes :

- Un stage ne peut pas commencer sans une convention de stage signées par toutes les personnes.
- Les métiers du ski sont physiques et exigeants, il faut donc se préparer durant l'été afin de ne pas trop accumulé de fatigue durant les périodes de stages.
- Les élèves auront à la rentrée scolaire un CARNET de LIAISON. C'est un document essentiel pour le suivi de l'alternance, il fait le lien entre l'école, le maître de stage, le jeune et les parents. Un carnet de liaison bien tenu durant l'ensemble de la formation est un réel avantage en termes d'embauche post formation.

La recherche de stage

Pour les stages dans le domaine du **ski**, alpin ou nordique, en école de ski ou en service des pistes.

-Soit vous connaissez le responsable de la structure directeur école de ski, directeur RH-Service des pistes les élèves peuvent réaliser eux-mêmes la demande. Vous le contactez et vous me donnez les coordonnées à la rentrée en septembre.

-Soit **vous ne connaissez pas le responsable de la structure**. Le CFMM centralise vos demandes puis effectue les démarches auprès des structures. Vous êtes 240 élèves si chacun d'entre vous effectue 10 demandes, cette situation devient ingérable pour les structures, d'où notre centralisation.

Pour la rentrée je vous demande de me donner un lieu avec une possibilité d'hébergement en station ou proche de station (Bourg St Maurice, Bourg d'Oisans...)

Il n'existe pas de stage logé en service des pistes, sauf une exception. Quelques écoles de ski hébergent nos élèves.

Vous pouvez être en stage en école de ski même si ce n'est pas votre finalité.

Je me baserais sur vos possibilités d'hébergement pour faire la recherche de stages. En fonction des réponses des maîtres de stage, je vous informerai par mail de la démarche à entreprendre (lettre, Cv, convention...)

Les stages en service des pistes sont très demandés, en fonction de la réponse du Maître de Stage, je ferais une demande à l'école de ski de la même station.

Les stages dans les Aravis sont également très demandés (élèves originaires des Aravis et BTS disposant d'un logement). Je ferais le placement en stage en accord avec les MdS.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

SIRET 328 037 247 00017 – Code NAF : 8532 Z
Organisme de formation 82 74 00 229 74 – Association Loi 1901